

## **Résolution AG CHUV du 23 janvier**

L'indexation des salaires à 1,4% prévue par le Conseil d'Etat représente une baisse des salaires réels. Une telle perte salariale est inacceptable pour l'ensemble du personnel du CHUV. Elle pèse d'autant plus fortement sur les salarié.e.s des classes les plus basses de la grille.

L'assemblée générale du personnel du CHUV demande au Conseil d'Etat l'ouverture immédiate de véritables négociations avec les syndicats et organisations du personnel, avec comme base une nouvelle proposition d'indexation qui constitue au minimum une nette amélioration de la décision communiquée le 8 décembre dernier.

Sans réponse positive à cette demande, l'assemblée de (lieu de travail) décide de participer à la grève de la fonction publique le 31 janvier et de participer aux actions et manifestations organisées ce jour-là.

*Approuvée à l'unanimité moins deux abstentions*